

Virre en Ville



Rapport d'activité 2019

Rapport moral

Assemblée Générale axée sur 2019 mais pas que...

Un contexte sanitaire inédit en 2020

L'absence pour maladie de notre directeur

Une année 2020 déjà très engagée à la date de l'AG

Nous avons souhaité communiquer sur la situation actuelle

Rappel de l'objet et des valeurs de notre association

Notre association a été créée en juillet 2007 avec pour objectifs de développer l'autonomie de jeunes adultes porteurs de handicap mental, de favoriser leur intégration dans la cité et de gérer les structures d'accueil

Le CAIRN est devenue l'outil pour le développement de l'autonomie et de l'intégration dans la cité. C'est la démonstration que nos idées et ambitions sont réalisables et portent leurs fruits. Il met en avant notre sérieux et nos capacités à mettre en œuvre.

Il est important de faire connaître et reconnaître nos actions et nos réussites

Gouvernance

Constitution du conseil d'administration

- Il est composé de sept administrateurs élus parmi les adhérents
- L'association Grandir Ensemble est invitée à siéger au Conseil d'Administration avec voix consultative

Depuis 2020, un représentant des salariés siège au C.A. avec voix consultative

Rôle du conseil d'administration en 2019-2020

- Validation des budgets prévisionnels et des comptes annuels
- Echange d'idées sur les évolutions éventuelles de notre projet associatif
- Validation pour l'invitation d'un représentant du personnel au CA
- Participation et validation des procédures en lien avec la gestion de la crise COVID19
- Négociations avec l'association Habitat Jeunes Pau Pyrénées sur l'accord de mutualisation de moyens

Nous souhaitons que le C.A. joue un rôle important dans la gestion de notre association

Gouvernance

Constitution du Conseil de Vie Sociale

- Trois représentants de parents et trois représentants des résidents
- Un représentant des salariés
- Un représentant de la direction du CAIRN
- Un membre du bureau représente l'association

Les représentants des parents sont élus pour trois ans (élection en juin 2019)

Rôle du Conseil de Vie Sociale

- Il donne son avis et fait des propositions sur le fonctionnement du CAIRN
- Il est informé des évolutions envisagées sur la structure
- En 2020 nous avons tenu un CVS exceptionnel pour présenter les procédures de gestion de la crise COVID 19

Le CVS est une opportunité offerte aux parents pour remonter des idées ou des avis et les faire valoir en direct auprès de l'équipe éducative

Gouvernance

Constitution de groupes de travail

Un certain nombre de projets sont en cours ou à démarrer et nous envisageons de les réaliser dans le cadre de groupes de travail. Nous souhaitons y associer :

- Les parents et les résidents sur la base du volontariat
- Les salariés
- La direction et le bureau de l'association

La représentation de tous les acteurs, et particulièrement les parents, est un point majeur

Groupes de travail envisagés

- Suivi de la démarche qualité suite à l'évaluation interne (projet engagé)
- Revue du projet associatif et du projet d'établissement (à démarrer)
- Revue du livret d'accueil, de la prévention de la maltraitance (à démarrer)
- Organisation de l'évaluation externe en 2021/2022 (à démarrer)

Nous avons besoin de vous tous

Gouvernance

Comités de Pilotage mensuels sur le CAIRN

Depuis le démarrage du CAIRN, des réunions mensuelles sont organisées entre le bureau de l'association et la direction. Les thématiques traitées sont les suivantes :

- Partager les orientations éducatives
- Analyser les difficultés et décider ensemble des ajustements
- Gérer le maintien de l'immeuble

L'objectif est de travailler ensemble dans un partenariat constructif.

Rencontres trimestrielles avec l'équipe éducative

Une rencontre est organisée tous les trois mois entre l'équipe éducative, la direction et les représentants du bureau.

- Partager sur des évolutions envisagées
- Recueillir l'avis de l'équipe éducative
- Permettre à chacun de formuler ses avis, ses satisfactions, ses inquiétudes

C'est un moment important autant pour l'équipe éducative que pour le bureau

Représentation de l'association

La représentation de l'association dans les différentes instances ou projets est importante pour porter nos idées et faire reconnaître nos actions.

Participation au Schéma Départemental 2019-2023

Nous participons aux groupes suivants

- Groupe de Suivi 1 - Prévention, Lien Social et Démarche Inclusive
- Groupe de Travail Fiche Action 8 - Habitat inclusif

Membre de la commission CDAPH de MDPH

Patrick Renard représente l'association dans la Commission des droits et de l'autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Cette commission se réunit de manière hebdomadaire.

Obtention du label « Tous Concernés Tous Mobilisés » en juin 2019

Ce label reconnaît une pratique ou un projet innovant. (merci à Dominique et Marianne pour ce label) C'est pour nous un événement important qui nous a permis d'être invités à la 5^{ème} Conférence Nationale du Handicap en 2020 à l'Élysée.

Représentation de l'association

Invitation à la 5^{ème} Conférence Nationale du Handicap en février 2020

Yves Clermontonnerre a pu participer à la conférence Nationale au palais de l'Élysée

Dominique Escartin a accueilli l'équipe de France 3 qui a réalisé ce très beau reportage sur le CAIRN

A Pau, une résidence aide à l'autonomie les personnes handicapées



Hélène est l'une des résidentes handicapées. Son sourire témoigne de son bonheur d'être autonome et d'être reconnue comme une citoyenne à part entière. / © France 3 Aquitaine

PARTAGES

Partager

Twitter

C'est la seule résidence de ce genre dans la région. Les personnes handicapées y ont leur propre appartement et une salle commune pour maintenir le lien social entre les résidents, mais tous sont indépendants et autonomes. Un vrai bonheur pour eux !

Vivre en ville à la conférence sur le handicap

PAU Yves Clermontonnerre, le président de l'association Vivre en ville était invité à la conférence nationale sur le handicap « Tous concernés, tous mobilisés », mardi dernier à Paris. Le projet de l'association a en effet été labellisé par le ministère dans le cadre des projets innovants. Le projet de Vivre en ville, né il y a huit ans, de la volonté d'un groupe de parents d'adultes déficients mentaux, est de permettre à des personnes en situation de handicap d'être à l'intérieur de la cité. « Trop souvent, les personnes handicapées sont accueillies dans des centres situés en périphérie. Notre projet est inclusif. » Quinze personnes sont accueillies dans des appartements en pleine ville, boulevard Alsace-Lorraine. Ils sont accompagnés d'une équipe socio-éducative de cinq professionnels. « Ce qui a retenu l'attention du ministère, c'est l'inclusion, le fait que ce soit une petite structure et la cohabitation avec des valides » poursuit le président. En effet, la résidence accueille également 15 adultes de Habitat jeunes Pau-Pyrénées.

01/10/2020

Assemblée Générale



Représentation de l'association

Participation au Programme départemental « Manger Bio et local »

Nous avons accueilli ce programme avec beaucoup d'intérêt car cela nous a semblé très important sur le plan nutritionnel pour nos résidents.

Aujourd'hui nous participons au comité de suivi.

Dominique et Pascale sont particulièrement investis dans ce programme.

Court métrage « Silence on tourne »

- Fait suite à un appel à projet culture et médico-social, proposé par l'Etat et la région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de leur convention « Culture et santé ».
- Après plusieurs mois de préparation avec l'aide de la CUMAMOVI et un tournage réalisé fin mai, le film est présenté, le 25 juin 2019, aux résidents et aux familles.
- En septembre, le court métrage est diffusé à la médiathèque André Labarrère

C'est un très beau projet pour les résidents et un outil de communication pour l'association.

Rapport financier

Présentation des projets par Dominique Escartin

- ✓ Tous concernés Tous Mobilisés
- ✓ Manger bio et local

Présentation du rapport Financier par Gérard Augé

- ✓ Rapport financier 2019

Intervention du commissaire aux comptes



La résidence du CAIRN

Gestion de la résidence du CAIRN

Organisation

Nous avons connu une période 2018 – 2020 très difficile sur le plan humain. Elle a été marquée par la maladie puis le décès de Philippe Mahé fin 2018. Son remplacement a été effectif en juin 2019 par Jérôme Chartier, lui-même victime d'un accident de santé en octobre 2019. Il est encore à ce jour en arrêt maladie. La conduite de notre résidence a été prise en charge par notre chef de service éducatif, Mme Marianne Paparemborde et M. Billy Leichteneur, responsable Logistique Habitat Jeunes Pau Pyrénées. Le bureau de l'association s'est également beaucoup investi dans le soutien aux équipes.

Comme vous aurez pu en juger, nous sommes arrivés à mettre en œuvre une collaboration à la hauteur des attentes et des objectifs. Le fonctionnement de la résidence n'en a pas souffert malgré la période COVID qui est venue complexifier le contexte.

Je tenais à remercier Marianne pour sa forte implication, Billy pour son soutien, le bureau de HJPP pour notre partenariat ainsi que tous les membres du bureau de Vivre en Ville

Gestion de la résidence du CAIRN

Evolution de la fonction de directeur

Plusieurs faits sont venus nous interroger sur la fonction de directeur

- Une difficulté de délégation de responsabilité entre le président de Vivre en Ville et le directeur HJPP
- La situation expérimentée en 2019 puis 2020 a montré que la tenue de ce poste par un personnel Vivre en Ville était envisageable
- Une plus grande proximité entre la direction, l'équipe éducative, les résidents et les familles

Nous avons proposé au Conseil Départemental le transfert de la fonction de direction vers l'association Vivre en Ville associé d'une augmentation du temps de travail éducatif de 0,15 ETP

Le Conseil Départemental a répondu favorablement à notre demande.

Marianne prendra ce poste de direction

La nouvelle organisation sera mise en place le 1er janvier 2021.

Gestion de la résidence du CAIRN

Evolution de la convention de partenariat avec HJPP

Dans l'optique du projet d'évolution du poste de directeur, nous avons entamé des échanges avec le bureau de l'association HJPP dès le mois de février 2020

- Quatre réunions ont été organisées entre les bureaux des deux associations
- Un document retraçant les partages de responsabilités entre HJPP et VeV a été élaboré par les cadres des deux associations
- Nous avons consulté notre commissaire aux comptes afin de rechercher d'éventuels freins administratifs ou fiscaux potentiellement induis

Nous avons convenu d'un accord sur l'organisation cible dans laquelle, seul le poste de directeur est modifié.

Travaux engagés

- Définition des limites de responsabilités (action Marianne, Billy, Nathalie et Lucile)
- Formalisation de l'avenant à la convention (Gabriel Brie et moi-même)

Un grand merci à tous les acteurs.

Gestion de la résidence du CAIRN

Nouvelles fonctions dans l'équipe éducative

- La fonction de référent COVID 19 a été confiée à Claudine Commerçon.
- Didier Galves est nommé représentant des Salariés auprès du Conseil d'Administration de l'association pour l'année 2020

Gestion de la résidence du CAIRN

Changements dans l'équipe éducative

Rupture conventionnelle de contrat de travail de Mme Elodie Villechanoux. Elodie a quitté son poste d'éducateur pour développer son activité annexe et créer sa propre entreprise.

Nous lui souhaitons de réussir dans ses nouvelles activités.

Formations

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) obtenu en Novembre 2019 par Marianne Paparemborde.
- Certification de Praticien en réflexologie obtenue en décembre 2019 par Valérie Brosselard
- Sexualité et handicap suivie par Audrey et Valérie
- Formation Excel à laquelle a participé toute l'équipe éducative
- Accompagner l'autodétermination des personnes adultes en situation de handicap. Formation collective dispensée par Mme Françoise Hillerau

Gestion de la résidence du CAIRN

Retour sur la gestion COVID

Nous avons suivi les directives COVID de l'Agence Régionale de Santé au fil des jours à partir du mois de mars 2020 qui nous ont demandé disponibilité et réactivité

- Première cellule de crise le 15 mars
- Mise en place d'un comité de pilotage avec les administrateurs
- Réalisation du Plan de Continuité d'activité sur la période du confinement
- Réalisation d'un plan de reprise d'activité après la période de confinement
- Suivi au quotidien des règles définies dans ces documents

Le suivi des directives ARS est pour nous majeur pour la protection des résidents et des salariés.

Gestion de la résidence du CAIRN

Projets Personnalisé d'Accompagnement

Nous avons apporté certaines modifications prendre en compte l'évolution des capacités et potentiels des résidents au quotidien. L'autodétermination du résident est un point majeur

- Les PPA sont actualisés tous les ans
- Des bilans intermédiaires sont réalisés entre résidents et AMP
- En tant qu'acteurs de terrain, les AMP ont un rôle important dans ce processus

L'objectif est d'être au plus près des choix du résident. L'autodétermination doit être respectée et acceptée.

Gestion de la résidence du CAIRN

Séances de réflexologie

Suite à sa formation, Valérie a proposé des séances de réflexologie aux résidents qui en sentiraient le besoin.

- Les résidents sont en demande et se saisissent des créneaux horaires proposés
- Les premiers effets bénéfiques se font sentir sur la détente des personnes

D'autres techniques pourraient être envisagées comme :

- Sophrologie (détente par la respiration)
- Reiki (libérer les blocages et circuler les énergies dans le corps)
- Massages...

Cette approche est innovante dans les services médico-sociaux. C'est pour nous une technique complémentaire qui va agir sur le bien-être du résident.

Objectifs dans l'organisation

Signature de l'avenant à la convention de partenariat avec HJPP

- La rédaction du document est en cours, la signature sera effective au 1^{er} janvier

Embauche d'un éducateur

- Contrat de travail à temps partiel (40 %) en 2019 suite au départ d'Elodie
- Evolution du temps de travail de ce poste à 55% au 1^{er} janvier 2021

Mise en place de la nouvelle organisation

- Prise de poste de notre nouveau directeur au 1^{er} janvier 2021
- Rédaction du document unique de délégation
- Organisation du fonctionnement et coordination avec HJPP

Poursuite des travaux engagés

- Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Poursuite de la démarche qualité suite à l'évaluation interne

Objectifs d'accompagnement

Evolutions sur l'accompagnement à moyen terme

Certains de nos résidents sont passés à un travail à temps partiel

- Nos résidents sont-ils en capacité de gérer les temps libres par eux-mêmes ?
- Devons-nous réaliser un accompagnement durant les temps non travaillés ?
- Pouvons-nous trouver des structures proposant des activités durant ces périodes ?

Evolutions sur le plus long terme

Aujourd'hui nous sommes clairement positionnés sur le créneau « habitat inclusif » qui est le cœur même de notre projet associatif. Comment voyons-nous l'évolution de notre structure :

- Devons-nous rester sur un accueil de résidents actifs ?
- Notre accompagnement peut-il se poursuivre après le passage à la retraite ?

Votes

Nous vous demandons de voter sur les points suivants

Approbation du rapport moral

Approbation des comptes

Affectation des résultats

Election des membres du conseil d'administration

Tous les membres actuels se représentent

Gérard Augé, Bernard Bréque, Yves Clermontonnerre, Dominique Escartin, Henri Lassalle, Marie-Christine Renard, Patrick Renard

Nouvelle candidature

Josette Minvielle